

*Le prince d'Orange au roi de France.*s. l. n. d. ¹⁾

Il l'informe du traité conclu entre le duc et les états et espère que les articles seront à son gré.

1) Cette lettre a été écrite évidemment vers le mi-août. L'expression „les états envoient présentement vers Monseigneur” l'indique suffisamment. Puis l'auteur renvoie à la lettre qu'il a écrite le 26 du mois passé, et nous savons par la lettre CCCCXCVIII (voyez p. 387), qui est de cette dernière date, c'est-à-dire du 26 juillet, que le prince d'Orange écrivait alors au roi, en même temps que des Pruneaux écrivait au duc.

Le secrétaire de des Pruneaux qui a écrit la copie, y a bien mis l'année 1578, mais nous savons par expérience que ces dates mises par ou par ordre de des Pruneaux sont presque toujours inexactes.

Mais de la pièce DXVIII (Voyez-ci après.) il apparaît non moins évidemment que les lettres du prince furent envoyées avec celle des états, c'est-à-dire le 10 septembre. C'est pourquoi nous les avons rangées parmi les pièces de ce mois.

Sire.

Suivant mes dernières, escriptes à Vostre Majesté du 26 du passé, messieurs les estats envoient présentement vers Monseigneur, pour traicter avec Son Altesse et faire une finalle résollution. Je ne doute que Son Altesse n'informe bien amplement Vostre Majesté des articles et conditions, qui me faict passer de l'en importuner et ne doute, quant il aura pleu à Vostre Majesté de les veoir, qu'elle les trouvera à son contentement et que tant mes dits sieurs en général que moy en particulier n'avons aultre désir que de lui faire très humble services. Comme après luy avoir baisé les mains très humblement, je prieray Dieu, Sire

*Cop. é. F. f. Ms. 3278 (Ms. Béth. Reg. 8781)
f° 47. B. N. P. cop. H.*